



Fleurissez vos pieds de murs

Distribution gratuite de graines

La commune de Crotelles vous propose d'embellir votre cadre de vie en fleurissant vos pieds de murs, grâce à une sélection de graines idéales pour fleurir les interstices et les pieds de murs. Cette démarche vous permet d'agir en faveur de la biodiversité en multipliant les espèces végétales dans notre milieu urbain, tout en réduisant les désherbages fastidieux et plus encore l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ce mélange de graines peut être semé à deux périodes :

- de mars à juin pour un fleurissement dès l'été suivant
- de septembre à novembre pour un fleurissement dès le printemps suivant

Le sachet contient un mélange de plusieurs plantes annuelles et vivaces de hauteurs variées allant de 10 à 40 cm

Les modalités

Retirez votre sachet de graines en mairie. Ces graines ont été sélectionnées car elles donneront des plantes de nature rustique, peu gourmandes en eau, avec une floraison persistante. Le sachet qui vous est fourni peut couvrir une surface de 2 m².



Figure 1 : plantation "pied de mur" réalisée sur un bord de voirie sur la commune de Crotelles

Les conseils pour vos plantations

1. Désherbez le terrain (manuellement ou avec un outil) ;
2. Griffez le sol en pied d'arbre ou grattez la fissure en pied de mur sur 1 à 2 cm de profondeur pour semer le mélange ;
3. Si possible, mélangez les graines dans un récipient avec du sable et du terreau (10 verres de sable pour 1 verre de terreau) ;
4. Semez avec «la main légère » ;
5. En l'absence de sable et de terreau, recouvrez légèrement les graines ;
6. Arrosez avec la pomme d'arrosoir régulièrement jusqu'aux jeunes pousses ;
7. Maîtrisez le développement des plantes pour maintenir le trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite et aux piétons.

Dès l'été, faites-nous parvenir une photographie de votre rue en fleurs à l'adresse : mairie.crotelles@wanadoo.fr



Figure 2- composition de graines mis à disposition par la commune de Crotelles